



Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 084-218400166-20240304-2024_001-DE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Monsieur Jean BERARD, Maire de la Commune de Bédarrides certifie que sur la délibération

N°2024-01 demande de subvention région sud région sure, le tableau de répartition comme suit :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Préfecture de Vaucluse – DETR	18 668.46	50 %
Région Sud	12 653.44	30 %
Commune – Autofinancement	10 856.22	20%
TOTAL	42 178.12 €	100 %

présente une erreur matérielle sur les taux, rectifiée dans le tableau à lire, ci-dessous

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Préfecture de Vaucluse – DETR	18 668.46	44.26 %
Région Sud	12 653.44	30 %
Commune – Autofinancement	10 856.22	25.74%
TOTAL	42 178.12 €	100 %

Pour faire et valoir ce que de droit,

A Bédarrides, le 04 mars 2024

Le Maire,
Jean BERARD

